

PRÉVISIONS budgétaires 2005



Mariverains et Mariveraines,

L'adoption du budget est un moment très important dans la vie d'une ville. Les chiffres y jouent évidemment un très grand rôle, mais l'exercice va bien au-delà du seul aspect financier. En effet, c'est aussi l'occasion d'établir le plan d'action de presque toutes les tâches qui se feront au cours de l'année, ceci en tenant compte de l'argent disponible, mais aussi du personnel et de l'équipement dont nous disposerons

pour les réaliser, souvent même, des ententes que nous prévoyons établir avec différents partenaires gouvernementaux et autres.

Avant de vous parler de nos projets pour 2005, j'aimerais prendre quelques minutes pour vous rappeler certaines réalisations de 2004, principalement celles qui se poursuivront l'an prochain.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2004

L'année 2004 a connu une activité économique remarquable. Comme nous l'avons déjà mentionné dans le Lien mariverain, les investissements effectués par les acteurs commerciaux, résidentiels, industriels et gouvernementaux totalisent 52 M\$ en construction de toutes sortes. Un record jamais atteint de mémoire d'homme. Ces investissements témoignent de la prospérité du milieu et surtout, de la confiance des investisseurs dans le potentiel de notre ville.

La Ville a aussi contribué à ces investissements, entre autres par les travaux d'aménagement qu'elle fait conjointement avec le ministère des Transports du Québec aux abords du pont et sur l'avenue Marguerite-Bourgeoys. Au printemps 2005, les citoyens pourront voir apparaître un nouveau parc entre l'église et la caserne d'incendie. La municipalité a également poursuivi ses travaux sur le boulevard Laroche et a corrigé plusieurs problèmes déjà constatés dans certains tronçons des réseaux d'aqueduc et d'égouts; elle a prolongé plusieurs rues et augmenté le nombre de lots constructibles.

Au plan social, la Ville a mis sur pied un comité de Politique familiale qui devrait fournir ses recommandations et son plan d'action au cours de 2005.

Au plan organisationnel, plusieurs processus ont été revus dans le but de maximiser l'utilisation de nos ressources et de mieux servir la population. Parmi ceux qui ont vu le jour, la cueillette des ordures, la gratuité à la bibliothèque pour les moins de 16 ans et le déneigement des rangs à contrat. Cette gestion améliorée a dégagé des sommes d'argent qui ont permis, entre autres, de réparer la piscine et de payer comptant certaines dépenses que nous aurions dû normalement financer à long terme.

Il ne faudrait pas oublier les travaux du pont et la démolition du bureau de poste qui ont occupé beaucoup de place sur la scène municipale. Finalement, le conseil a continué de négocier avec le ministère de la Sécurité publique pour faire valoir son point de vue sur la desserte policière nécessaire à Sainte-Marie. Le dossier devrait connaître sa conclusion en 2005.

LES PRINCIPAUX ENJEUX DE 2005

Le conseil vient de terminer la préparation du budget 2005. Comme d'habitude, les besoins sont beaucoup plus nombreux que les ressources financières disponibles. Plusieurs enjeux importants ont orienté ses choix :

- L'étude relative à l'aréna (bâtiment et mécanique) déposée le 15 novembre dernier.
- La revitalisation de la rue principale, déjà bien amorcée par les travaux du boulevard Laroche et de l'avenue Marguerite-Bourgeoys, est également à prévoir à plus ou moins long terme.
- Le développement économique et l'amélioration de la qualité de vie du milieu sont des préoccupations importantes pour le conseil.
- Le secteur touristique nécessite, lui aussi, que l'on y consacre des moyens si l'on veut qu'il rapporte un jour. La Corporation de développement touristique souhaite s'associer avec les partenaires de cette industrie de façon à accroître les moyens financiers nécessaires à son développement et à sa promotion.
- Indépendamment de la décision du ministre de la Sécurité publique, la Ville devra, de façon certaine, agrandir et

moderniser son poste de police, et ce, dès 2005.

- Le maintien et le développement des services de proximité : santé, sécurité publique.
- L'implication de la Ville dans le secteur économique : résidentiel, commercial, industriel et touristique.
- La planification du territoire en fonction du schéma d'aménagement et des besoins modernes; la révision du plan et des règlements d'urbanisme de la municipalité dans le but de se conformer au schéma régional et de profiter de l'occasion pour moderniser notre instrumentation d'urbanisme.
- Finalement, la demande de prolongation des services des résidents du secteur Ouest, si la Ville obtient l'acceptation de la demande faite au programme Infrastructures Canada-Québec, nécessitera également le recours à un emprunt.

Ces enjeux sont au cœur des préoccupations des membres de votre conseil municipal qui doit à la fois offrir les services demandés par ses citoyens et maintenir un taux de taxation comparable aux villes de même taille.

LES FINANCES MUNICIPALES

Le conseil maintient son objectif de rationaliser les finances municipales. Dans ce but, la majoration de 1 % du compte de taxes initiée il y a deux ans en prévision du paiement de l'usine se poursuivra en 2005. De plus, le prélèvement du 1 % affecté depuis l'an passé au paiement comptant de certaines dépenses en immobilisations se poursuivra lui aussi en 2005.

Grâce à la croissance naturelle de la municipalité et à l'augmentation de la richesse foncière qui en découle, l'augmentation du compte de taxes reste acceptable considérant l'objectif d'assainissement financier que je viens de rappeler.

Le maintien d'un compte de taxes comparable aux autres villes passe par l'augmentation du nombre d'utilisateurs des services offerts par la Ville. Nous estimons que la Ville pourrait accueillir environ 3 000 nouveaux citoyens sans avoir à augmenter de façon importante ses équipements et ses effectifs, ceci en raison de certaines économies d'échelle. C'est une des 2 raisons qui explique la motivation du conseil à promouvoir la création d'emplois et le développement résidentiel; l'autre étant évidemment l'amélioration de la quantité et de la qualité des services offerts.

L'ORGANISATION DE NOS SERVICES

En 2004, les services municipaux ont procédé à la révision de leurs façons de faire dans le but de s'assurer que les méthodes utilisées sont les meilleures pour garantir

un service de qualité, au meilleur coût possible. Cet exercice est maintenant inscrit dans un processus continu et se poursuivra donc lors du prochain exercice.



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'URBANISME

L'adoption récente du schéma d'aménagement régional amène la municipalité à revoir son Plan et ses règlements d'urbanisme (lotissement, construction et zonage). Ce travail nécessitera certaines consultations publiques qui se feront en cours d'année. Ce sera l'occasion pour la municipalité de moderniser ses outils de contrôle du territoire et de s'ajuster aux besoins d'aujourd'hui.

Dans le même contexte, la Ville définira la localisation de son futur 3^e parc industriel et examinera la possibilité d'agrandir son espace commercial.

L'adoption de 2 programmes d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA centre-ville en décembre et celui de la rue Notre-Dame plus tard dans l'année) est également au programme. Ces outils modernes d'intervention sont plus souples que la réglementation d'urbanisme habituelle et mieux adaptés à la gestion de territoires plus fragiles comme le sont les zones anciennes à caractère historique. L'inventaire des bâtiments patrimoniaux réalisé cette année servira de base à ces différents travaux. Le stationnement et l'affichage au centre-ville seront également au cœur des préoccupations des élus et des personnes impliquées dans ces dossiers.

La route St-Martin nous préoccupe également. Il nous semble important de nous assurer de la propriété d'une emprise suffisante pour que cette route serve éventuelle-

ment de desserte à la circulation provenant du boulevard Lamontagne et du boulevard Taschereau. Sans forcément faire les travaux immédiatement, il nous semble sage de nous assurer de pouvoir les faire au moment opportun. À court terme, la Ville envisage d'aménager un trottoir du côté sud de cette voie dans le but d'assurer la sécurité des étudiants de la polyvalente.

En ce qui concerne le centre-ville, le conseil ignore encore s'il pourra poursuivre cette année la rénovation de la rue Notre-Dame compte tenu des enjeux déjà mentionnés et des subventions applicables. Quoiqu'il en soit, le projet fera l'objet d'une consultation dans le but de valider la démarche faite à ce jour et d'être prêt dans l'éventualité où l'aide gouvernementale répondrait à l'appel.

Le conseil municipal a récemment pris connaissance des résultats de l'étude réalisée sous les auspices de la Chambre de Commerce relativement à la promotion domiciliaire à Sainte-Marie et dans toute la MRC. Ce travail orientera notre action en matière de promotion résidentielle et nous aidera à prendre les bons moyens pour rejoindre la clientèle des travailleurs non-résidents. Nous savons déjà qu'une des conclusions de cette étude est à l'effet qu'il est impératif d'encourager l'augmentation d'emplois féminins sur notre territoire pour faciliter l'installation des familles de ces travailleurs dans notre municipalité.

L'INGÉNIERIE

Ce service, nouvellement créé en 2004, contribue grandement à une meilleure gestion de nos réseaux, principalement lors de leur construction. Chargé de la planification des interventions sur nos réseaux d'infrastructures et nos usines de traitement des eaux, il gère donc des équipements évalués à plus de 60 M\$ (valeur à neuf) et tente, grâce à l'expertise de son personnel et la collaboration du Service des travaux publics, de réduire nos coûts de production.

Ce service prend en charge la réalisation des plans et devis nécessaires à l'ouverture de nouvelles rues. Les lotisseurs et promoteurs ont soumis plusieurs projets de prolongement et d'ouvertures de rues qui se

réaliseront l'an prochain. Ce travail créera environ 139 nouveaux lots viabilisés dans la ville, lesquels s'ajouteront aux 75 déjà disponibles. Cette réserve devrait combler la demande pour quelques années.

Pour améliorer la qualité des eaux de consommation, le service effectuera une étude visant à procéder au cours des prochaines années au bouclage de nos réseaux de façon à améliorer l'approvisionnement en eau lors d'incendie et, évidemment, à éviter que l'eau stagne dans les extrémités des conduites. Le conseil entend procéder, dès 2005, au bouclage du secteur des 2 tronçons du boulevard des Peupliers.

LES TRAVAUX PUBLICS

Un virage important a été effectué au cours de l'année 2004. Le conseil a décidé de spécialiser le personnel de son Service des travaux publics pour lui confier la gestion des réseaux comme principale responsabilité. En effet, le service doit prendre les moyens pour bien connaître les réseaux, en faire la réparation et surtout, l'entretien préventif. Pour ce faire, le service a déjà préparé des plans d'action et des programmes d'entretien qui se réaliseront tout au long de l'année. La géomatrisation de nos réseaux vien-

dra faciliter ce travail. Cette démarche requiert du temps et des investissements importants, c'est pourquoi elle se fera sur plusieurs années.

L'arrivée des bacs bleus facilite le recyclage des matières récupérables. Le conseil est très heureux de cette réalisation 2004. En 2008, la MRC introduira le bac brun (pour le compostage) qui contribuera grandement à diminuer le coût de la disposition des ordures.

Considérant que les Services des travaux publics et de l'ingénierie requièrent environ le tiers du budget annuel (et ceci sans tenir compte des immobilisations), la révision des processus réalisée en 2004 a mis beaucoup d'attention à analyser nos façons de faire et à évaluer les niveaux de services offerts en relation avec ce qui se fait ailleurs. C'est ainsi que les méthodes de déneigement ont été revues, que la cueillette des

ordures a été modifiée, que certains circuits de déneigement ont été confiés au privé (les rangs), et que le temps supplémentaire autorisé a été analysé de près. Les contraintes financières nous obligent à gérer de façon très serrée et, dans certains cas, à rationaliser quelque peu le niveau de service. Soyez cependant assurés que le conseil veille à maintenir un service de qualité sans compromettre la sécurité des usagers.

LES LOISIRS, LA CULTURE ET LA VIE COMMUNAUTAIRE

Le conseil a créé un comité spécial à qui il a confié le mandat d'animer et d'établir une Politique familiale.

Ce travail vise essentiellement à orienter l'action de nos services municipaux en fonction d'une préoccupation familiale. Que faisons-nous pour favoriser la vie de famille? Comment notre offre de services permet-elle de se déplacer en famille pour participer à des activités? Comment réunir les plus jeunes et les plus vieux? Comment faire en sorte que les générations se rapprochent? (Ex. logement multigénérationnel). Comment intégrer les différents volets de la vie? Ex. garderie au travail, horaire de travail souple pour permettre aux parents d'aller au CLSC, etc. Que peut faire la Ville dans ce débat qui dépasse sa seule juridiction? Le sondage réalisé à l'automne dernier par le comité de la Politique familiale nous aidera à établir un plan d'action dans ce dossier.

Le comité de la Politique culturelle continuera en 2005 à promouvoir la connaissance, le développement et la mise en valeur des activités culturelles dans la ville. Pour ce faire, il entend :

- diffuser le répertoire des arts de la scène;
- analyser la problématique du manque de locaux culturels et communautaires dans la ville;
- améliorer la couverture médiatique de nos événements;
- améliorer l'accessibilité des exclus;
- procéder à un inventaire des paysages maritimes;
- soutenir une exposition de photographies;
- mettre en place des moyens innovateurs de financement des lieux patrimoniaux et touristiques;
- produire un document multimédia « Tourisme et culture »;
- valoriser notre patrimoine religieux (église, croix de chemin, chapelles, etc.);
- soutenir les artistes lors d'exposition et les auteurs lors de lancement de livres;

- poursuivre la diffusion du répertoire des arts visuels.

L'inventaire des bâtiments patrimoniaux amènera une collaboration étroite entre le Comité de la Politique culturelle et le Comité consultatif d'Urbanisme en relation avec le PIIA (Notre-Dame) dont j'ai déjà parlé. Le conseil aura, à la lumière du travail de ces bénévoles, à déterminer les bâtiments et/ou les éléments architecturaux qu'il souhaite conserver pour la postérité et définir les moyens qu'il entend utiliser pour ce faire. Il est bien évident que le Service d'urbanisme sera également très impliqué dans ce dossier.

Le conseil souhaite la concrétisation du projet d'aménagement d'un débarcadère en bordure de la rivière Chaudière. Le refus de la CPTAQ du site retenu nous ayant empêché de terminer ce dossier en 2004, nous souhaitons y arriver cette année grâce à l'utilisation d'un autre site situé en zone blanche. Dossier à suivre.

En tant que supporteur du Comité de spectacle depuis ses débuts, la Ville entend continuer de soutenir Ovascène qui en a pris la relève. Elle continuera également à supporter Gigue en fête, organisme qu'elle a reconnu comme son activité porte-étendard en 2003. Cet événement, maintenant devenu annuel, est la locomotive qui fait décoller petit à petit notre industrie touristique. À ce titre, le conseil encourage les producteurs d'activités et d'événements à profiter de nos organisations vouées à la promotion des attraits et événements, de même qu'à la concertation des intervenants.

Finalement, la Ville continue de produire des outils de mise en valeur de son patrimoine. À titre d'exemple, la municipalité, en collaboration avec la Caisse Desjardins du Centre de La Nouvelle-Beauce, annonçait récemment la sortie d'un cd-rom qui présente plus de 4 000 photos d'époque portant sur notre ville et sur les gens qui l'ont bâtie.

LE TOURISME

En plus de l'aide que la Ville continue de verser aux 4 maisons historiques reconnues sur son territoire, elle appuiera l'aménagement du Musée de l'aviation dont la Société historique Nouvelle-Beauce fait la promotion depuis déjà quelque temps.

Le conseil entend poursuivre sa réflexion quant au partage des mandats entre sa

Corporation de développement touristique et le Centre local de développement de La Nouvelle-Beauce (CLD). Cette réflexion vise évidemment à éviter les duplications tout en tenant compte des besoins qui diffèrent entre les 2 niveaux d'intervention.

LE SERVICE DE POLICE

La réorganisation du Service de police devrait également se faire au cours de l'année 2005. Cela implique l'embauche de quelques nouveaux policiers, l'agrandissement et la rénovation du poste de police.

La protection de quartier, la surveillance des parcs, le contrôle de la vitesse dans les

quartiers résidentiels et à proximité des écoles et la prévention sont des mandats qui occuperont grandement nos policiers en plus de leur travail d'intervention auprès des criminels.

LE SERVICE DE LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

L'embauche récente d'un directeur à temps plein répond aux exigences du schéma de couverture de risques demandé par le gouvernement provincial. À l'avenir, le mandat du directeur du Service de protection contre l'incendie comprendra un volet important en matière de prévention. Le service sera ainsi plus présent auprès des entreprises qui présentent certains risques.

Cette embauche correspond également à la prise de conscience du conseil et de la nécessité pour une ville de notre taille d'améliorer la sécurité des citoyens et des biens qu'ils possèdent. Avec 3 500 maisons et logements, 48 industries, 98 commerces

et une richesse foncière de 550 M\$, il est devenu impératif et financièrement possible d'améliorer ce service de première nécessité.

En plus de l'embauche d'un permanent, le Service de protection contre l'incendie a réorganisé sa structure d'intervention et a poursuivi la formation de ses 36 pompiers à temps partiel. Elle a également recruté de nouveaux pompiers pour combler des postes devenus vacants.

Les vieux équipements ont été remplacés pour la plupart et le conseil est conscient qu'il devra acheter un camion pompe dans un délai relativement court, soit 2005 ou 2006.

LES MESURES D'URGENCE

L'ajout d'une ressource à temps partiel (5 heures/semaine) facilite grandement le maintien à jour et le développement de notre Plan de mesures d'urgence. Déjà fin prêt pour des interventions liées aux inondations, le comité ajoute graduellement d'autres plans d'intervention spécifiques à certaines situations. Ainsi, en 2004, nous avons travaillé au plan d'intervention impliquant le déversement de matières dangereuses. Plusieurs autres scénarios restent à développer : déraillement, incendie majeur

dans le parc industriel, explosion de gros réservoirs de gaz propane, accidents majeurs, etc.

En plus de l'élaboration de ces plans, le comité doit s'entraîner à intervenir de façon à ce que chacun connaisse bien son rôle lors de situations réelles. C'est pour cela que le Comité des mesures d'urgence tiendra cette année 2 exercices d'importance, l'un en salle, l'autre en simulation sur le terrain.

LE DEM (Corporation de développement économique mariverain)

Le conseil municipal travaille déjà depuis plusieurs mois à mettre sur pied une nouvelle corporation vouée au développement économique de la ville. Cette corporation, en collaboration avec le CLD, travaillera de façon spécifique à la promotion de l'activité économique, commerciale et industrielle sur notre territoire. Cet organisme sera animé par son propre conseil d'administration sur

lequel la ville sera représentée. Elle agira au quotidien grâce au travail d'une ressource permanente qui sera au service de nos intervenants économiques. La corporation entend offrir des services très spécialisés au secteur des affaires pour ainsi favoriser la formation de leur personnel, le transfert technologique et l'innovation. Des annonces seront faites à ce sujet très prochainement.

L'INFORMATIQUE

Déjà bien équipée en matériel informatique, la Ville favorisera l'implantation graduelle d'un réseau intranet qui facilitera les communications entre les services et le

conseil. Ce sera également l'occasion de réaliser l'objectif d'un conseil sans papier souhaité par les élus.

DOSSIERS SPÉCIAUX DU CONSEIL

Mis à part les services habituellement offerts par les villes, votre conseil s'intéresse de façon particulière à des sujets qui échappent aux mandats des services muni-

cipaux. Le conseil entend donc poursuivre son action déjà annoncée lors de sa campagne électorale dans les dossiers suivants :

- les services de santé offerts localement;

- la construction d'un nouveau CLSC/CHSLD;
- les odeurs en relation avec une cohabitation harmonieuse entre le monde rural et urbain;
- le support aux créateurs d'emplois et le développement de l'activité économique sur notre territoire.

Dans le même ordre d'idée, le conseil souhaite s'adjoindre une ressource professionnelle qui serait chargée d'explorer de nouvelles avenues de développement, d'être à l'affût des nouveautés et des programmes de subventions. Un poste sera donc ouvert en cours d'année pour répondre à ce besoin.

LES COMITÉS DE TRAVAIL DU CONSEIL

En plus des cadres et des employés syndiqués qui sont à l'emploi de la Ville (environ 60 personnes), le conseil peut compter sur le travail de corporations et de comités auxquels il délègue certaines tâches et demande d'approfondir certains sujets. En voici la liste :

Corporation de développement touristique

Corporation de développement économique mariverain (DEM)

Comité des finances	Comité de planification du territoire	SAMAR
Comité du budget	Comité de revitalisation du centre-ville	
Comité des ressources humaines	Comité consultatif d'urbanisme	
Comité de l'ingénierie	Comité des communications	
Comité des travaux publics	Comités spéciaux sur la santé, les odeurs, etc.	
Commission des loisirs	Comité de la protection publique	
Comité de la politique familiale	Comité de la protection de quartier	
Comité de la politique culturelle	Comité des mesures d'urgence	

La Ville est également représentée par le maire ou son représentant au niveau régional :

- MRC;
- CRE (Conseil régional des élus) où je siège à titre d'administrateur et de secrétaire de la corporation.

LE COMPTE DE TAXES

Nous voici rendu au moment stratégique de mon discours, c'est maintenant le temps de parler chiffres. À la suite des travaux sur Marguerite-Bourgeoys et à proximité du pont, plusieurs citoyens s'inquiètent de l'effet de ces réalisations sur le compte de taxes. Je profite de l'occasion pour dire aux Mariverains que ces travaux estimés à environ 6 M\$ (en excluant le pont) vont coûter environ 500 000 \$ à la Ville; de plus, ce montant inclut le coût de la conduite surdimensionnée demandée par la Ville pour soulager le Marais lors des inondations (150 000 \$).

Marie dont la valeur est estimée à 95 300 \$. Voici donc l'augmentation générale du compte de taxes prévisible pour chacun des quartiers de la ville.

Centre-ville :	3,1 %	59 \$
Domaine	2,8 %	55 \$
Ouest	2,9 %	45 \$
Secteur non desservi	2,5 %	37 \$

Augmentation moyenne : 2,92 %

Je vous rappelle que ces montants incluent une augmentation de 1 % affectée au paiement comptant de certaines dépenses en immobilisations et peuvent inclure un autre 1 % affecté au paiement anticipé de l'usine de filtration.

Ceci étant dit, passons au budget. Les chiffres que je vais vous donner s'appliquent à la résidence moyenne de Sainte-

LE BUDGET 2005 PAR GRANDE AFFECTATION

	2004	2005
• Fonctionnement	10 974 473	11 820 863*
• Service de la dette (remb. de capital)	1 463 226	1 557 697
• Activités d'investissement :		
– Paiement comptant	131 689	235 000
• Affectations		
– Remboursement du FDR	254 900	280 000
– Nouvelle usine d'eau potable	205 712	320 000
– Vidange des bassins	0	32 000
– Surplus non affecté	0	87 400
– Surplus affecté	0	77 160

* Dont 350,000 \$ pour la vidange des bassins

Le budget 2005 – Revenus et dépenses

Voir l'avis public « Budget 2005 » à la page 4.

Les dépenses en immobilisations

Voir l'avis public « Prévion des dépenses en immobilisations 2005 » à la page 4.

PROVINCE DE QUÉBEC,
Ville de Sainte-Marie, Comté de Beauce-Nord, le 21 décembre 2004.

BUDGET 2005 AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la municipalité de la Ville de Sainte-Marie, Beauce-Nord.

Je, soussignée greffière de la Ville de Sainte-Marie, donne par la présente un document explicatif du budget 2005 de la Ville de Sainte-Marie adopté en date du 20 décembre 2004 à 19 h 30.

REVENUS

Revenus de taxation	12 076 441 \$	
Revenus tenant lieu de taxes	417 115 \$	
Revenus de sources locales	3 847 090 \$	
Revenus de transferts	405 354 \$	
TOTAL DES REVENUS		16 746 000 \$

Moins - Revenus spécifiques transférés aux activités d'investissement

Promoteurs	2 665 000 \$	
Paieement comptant d'immobilisations	220 000 \$	

TOTAL DES REVENUS SPÉCIFIQUES TRANSFÉRÉS 2 885 000 \$

TOTAL DES REVENUS APRÈS TRANSFERTS 13 861 000 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration	2 081 790 \$	
Sécurité publique	2 104 690 \$	
Transport routier	1 652 465 \$	
Hygiène du milieu	2 511 765 \$	
Santé et bien-être	21 370 \$	
Urbanisme et mise en valeur du territoire	808 820 \$	
Loisirs et culture	1 851 660 \$	
Frais de financement	788 303 \$	

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 11 820 863 \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement en capital	1 557 697 \$	
Transfert aux activités d'investissement	15 000 \$	

TOTAL DES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES 1 572 697 \$

AFFECTATIONS

Surplus	87 400 \$	
Surplus affecté	77 160 \$	
Fonds de roulement	(280 000) \$	
Réserve financière - vidange et disposition des boues des étangs d'épuration	(32 000) \$	
Réserve financière - projet de construction d'une nouvelle usine de filtration sur la rivière Chaudière	(320 000) \$	

Total des affectations (467 440) \$

SURPLUS (déficit) 0 \$

Donné à Ville de Sainte-Marie, Beauce-Nord, ce vingt-et-unième jour du mois de décembre de l'an deux mille quatre.

Hélène Gagné, Greffière

PROVINCE DE QUÉBEC,
Ville de Sainte-Marie, Comté de Beauce-Nord, le 21 décembre 2004.

PRÉVISIONS DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2005 AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la municipalité de la Ville de Sainte-Marie, Beauce-Nord.

Je, soussignée greffière de la Ville de Sainte-Marie, donne par la présente un document explicatif des dépenses en immobilisations 2005 de la Ville de Sainte-Marie adopté en date du 20 décembre 2004 à 19 h 30.

Prévisions des dépenses en immobilisations 2005

Machinerie, outillage et équipements	207 800 \$
Ameublement et équipement	100 000 \$
Véhicules	353 000 \$
Conduites d'égout / pluvial	2 133 700 \$
Conduites d'aqueduc	866 000 \$
Chemins, rues et trottoirs	2 258 300 \$
Immobilisations dans les parcs	75 000 \$
Bâtiments	250 000 \$
Terrains	166 300 \$
Autres	106 000 \$

TOTAL : 6 516 100 \$

Mode de financement

Transfert des activités financières :	
• Taxe générale spéciale (immobilisations ensemble)	220 000 \$
• Contributions des promoteurs	2 665 000 \$
• Autres	15 000 \$
Surplus accumulé non affecté	522 300 \$
Surplus accumulé affecté	443 000 \$
Fonds réservés	260 800 \$
Montants à pourvoir par emprunt à long terme	
• Travaux promoteurs	1 115 000 \$
• Autres	1 275 000 \$

TOTAL 6 516 100 \$

Donné à Ville de Sainte-Marie, Beauce-Nord, ce vingt-et-unième jour du mois de décembre de l'an deux mille quatre.

Hélène Gagné, Greffière

*Le conseil est particulièrement fier de son plan de travail
et de son budget qui tiennent compte des besoins de la Ville
et de la capacité de payer de ses citoyens.*

SAINTE-MARIE : UNE FIERTÉ À PARTAGER

Harold Guay

Maire

Exposition dans le hall de l'hôtel de ville

Un chapitre de la vie militaire marivaine est à l'honneur jusqu'au 1^{er} mars 2005 à l'hôtel de ville.

Photos et articles divers illustrant, pour certains, la carrière et pour d'autres, la participation à la seconde guerre mondiale occuperont le hall de l'hôtel de ville.

Merci aux collaborateurs qui ont prêté leurs photos et artéfacts : M. L-P. Robert

Doyon qui a 30 ans de service militaire à son actif; M. Rosario Lachance, membre du Régiment de la Chaudière, qui fit son entraînement militaire en 1942-43 et se rendit en Hollande; et M. Paulin Nappert, collectionneur et passionné d'histoire.

Hommage à nos militaires mariverains!

Line Gagnon,
agente de développement culturel

*La Maison de la Famille Nouvelle-Beauce
fête son 10^e anniversaire*

JOURNÉE PORTE OUVERTE

Pour cet événement, il nous fait plaisir de vous recevoir chez nous pour une visite, le mardi 15 février 2005, de 13 h à 19 h, au 240, rue Notre-Dame Nord à Sainte-Marie.

Venez voir nos nouveaux locaux. En toute simplicité. On vous y attend.

De toute l'équipe de la Maison de la Famille